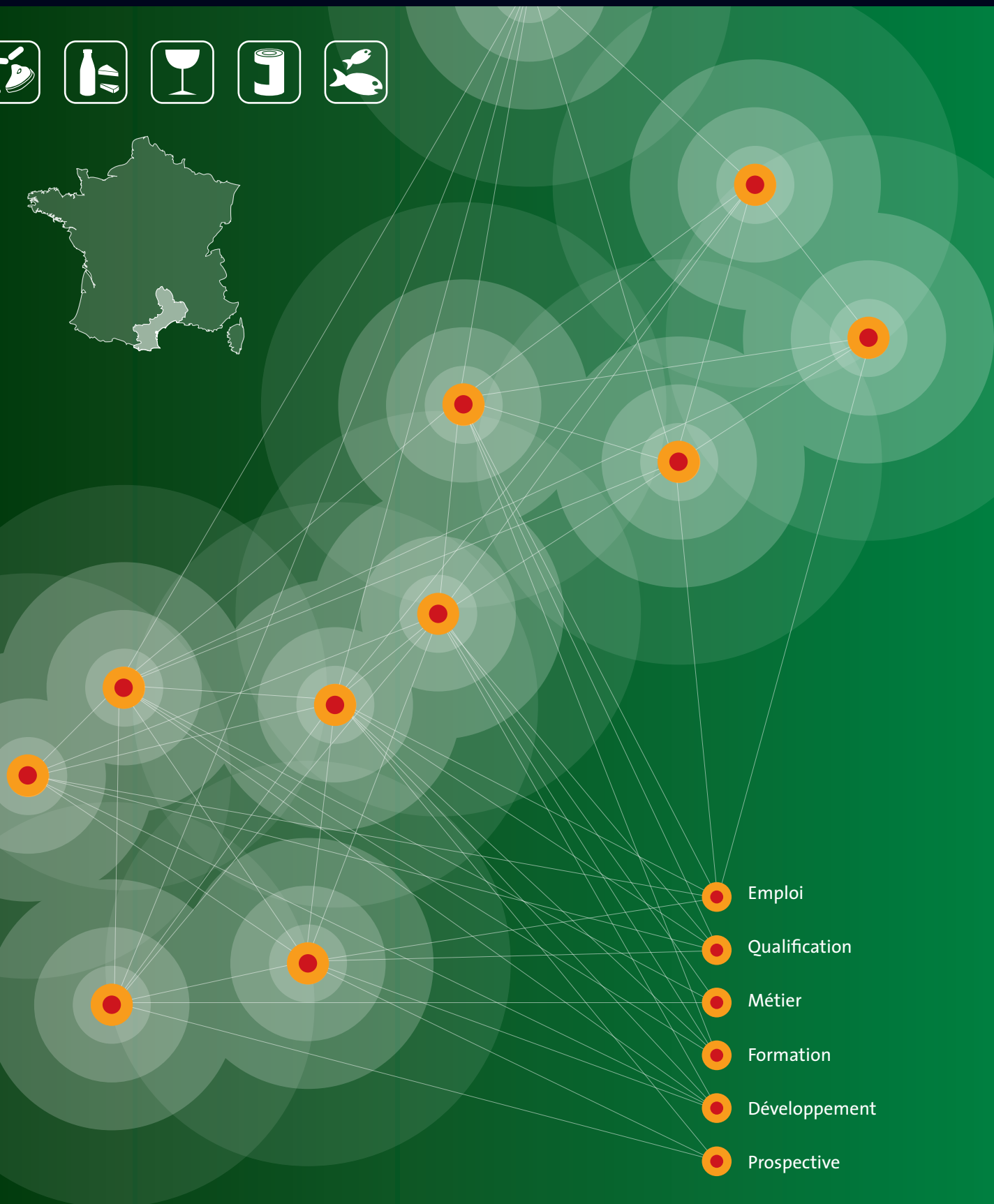


DIAGNOSTIC SECTORIEL DE L'OREF
**INDUSTRIES AGRICOLES
ET ALIMENTAIRES**
EN LANGUEDOC-ROUSSILLON



- Emploi
- Qualification
- Métier
- Formation
- Développement
- Prospective

ÉDITORIAL

Avec cette publication, l'observatoire régional de l'emploi et de la formation du Languedoc-Roussillon inaugure une collection de diagnostics sectoriels. Il propose une vision des liens qui s'établissent entre qualifications et développement des activités économiques en région.

Les analyses qui suivent, ont été débattues, dans le cadre de l'élaboration du plan régional de développement des formations professionnelles - PRDFP, avec les principaux acteurs des branches professionnelles et les pouvoirs publics régionaux concernés. Elles s'appuient sur un important appareillage statistique et poursuivent une double ambition d'objectivité et de facilitation du dialogue entre partenaires.

A cet effet, l'OREF se tient à votre disposition pour vous accompagner dans l'exploitation de cet outil. Son utilisation constitue pour nous le meilleur moyen de l'enrichir. Nous espérons que ce travail ne soit qu'une première étape et qu'il puisse ouvrir d'autres pistes de réflexions et d'actions.

Alain CWICK

SOMMAIRE

EN RÉSUMÉ.....	P. 3
INTRODUCTION.....	P. 4
DÉLIMITATION DU SECTEUR.....	P. 5
1 ORGANISATION DE L'APPAREIL ÉCONOMIQUE	P. 7
UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS, GÉNÉRATRICES DE VALEUR AJOUTÉE, PORTÉES PAR UN TISSU DE PME PLUS PRÉSENTES DANS L'AUDE ET LE GARD	
2 PRATIQUES DE GESTION DE LA MAIN D'OEUVRE	P. 9
UN SECTEUR OUVERT AUX JEUNES ET AUX SALARIÉS PEU FORMÉS OÙ LES CONDITIONS D'EMPLOI S'AMÉLIORENT	
3 MÉTIERS ET QUALIFICATIONS	P. 11
UNE DEMANDE EN QUALIFICATION DE BASE QUI SE HEURTE À DE FORTES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT	
4 APPAREIL DE FORMATION RÉGIONAL	P.12
UNE OFFRE DE FORMATION DÉVELOPPÉE ET ENCORE TRÈS LARGEMENT ORIENTÉE SUR LA PRÉPARATION AU PREMIER NIVEAU DE QUALIFICATION	
ÉLÉMENTS DE PROSPECTIVE.....	P. 14
BIBLIOGRAPHIE	P. 15

EN RÉSUMÉ

Le secteur des industries agricoles et alimentaires est le premier exportateur de la région Languedoc Roussillon. Il contribue ainsi fortement à sa croissance économique et développe une large variété de productions qui participe à la construction de la notoriété régionale. Il reste fortement dépendant de la grande distribution.

L'emploi du secteur est sensible à la conjoncture économique d'ensemble mais suit une tendance d'évolution très positive en région. Il se concentre plus particulièrement dans les filières vins, produits animaux et dérivés de céréales; la filière fruits et légumes, malgré un volume d'affaire important génère moins d'emploi. Ce sont des PME, parfois de grande taille, qui structurent le développement du secteur.

Les industries agroalimentaires sont ouvertes à l'emploi des jeunes et les actifs sans formation occupent une part importante. Dans le même temps, les conditions de salaires sont relativement favorables. En revanche, le recours à l'emploi saisonnier, même s'il diminue, demeure une pratique répandue dans le secteur.

Les besoins d'emploi des entreprises se situent, en très grande majorité, sur des postes d'ouvriers de la fabrication et de la logistique. Les postes d'encadrement intermédiaire ou supérieur, qui sont stratégiques pour le fonctionnement du secteur, représentent des volumes d'emploi plus réduits en région.

Les entreprises rencontrent de fortes difficultés de recrutement sur les métiers d'ouvriers (agents de fabrication), qu'ils soient qualifiés ou non. La faible attractivité du secteur explique en partie ces tensions. Parallèlement, l'offre de formation régionale, en se positionnant principalement sur le renouvellement des qualifications supérieures, anticipe le devenir possible du secteur en région, mais ne contribue pas à atténuer les tensions actuelles sur les recrutements.

Directeur de publication : **Alain CWICK**

Chef de projet : **Bruno BERENGUEL**

Rédacteur : **Maryline VILLAIN**

Traitement des données : **Bruno BERENGUEL, Maryline VILLAIN**

Relecture : **Marie-agnès LUGAZ (Région), Azzedine BOUSLIMANI,**

Annie BRICMAN, Hélène COUGNENC

Conception graphique : **Matthieu REDON**

QUALIFICATIONS ET RICHESSES ECONOMIQUES

Si la formation, dans sa vocation, dépasse les enjeux du développement économique, elle demeure néanmoins une condition majeure **de la modernisation et de la professionnalisation des entreprises**. L'identification de la demande économique en qualification est ainsi une dimension essentielle de la réflexion sur l'évolution de l'appareil d'éducation et de formation en région. Il importe de repérer les qualifications professionnelles qu'exigent la fabrication des produits ou la mise en œuvre des prestations de services, qui font la richesse économique régionale. C'est pour outiller cette réflexion que l'OREF a élaboré des dossiers par secteur d'activités.

VERS UNE VISION CONCERTÉE DU SECTEUR

Les résultats qui sont présentés ici ne constituent qu'une étape dans la construction collective des connaissances du secteur des **Industries agricoles et alimentaires – IAA**, en région. Ils tiennent compte notamment des enrichissements apportés par les réunions de concertation et des **rencontres sectorielles**¹ organisées par la Région dans le cadre de l'élaboration de PRDFP (Plan régional de développement des formations professionnelles). Ils s'appuient aussi sur une première exploitation, par l'OREF, des ressources statistiques régionales par secteur d'activités.

SINGULARISER LES BESOINS EN QUALIFICATION

La méthode d'analyse, les sources de données et les indicateurs utilisés sont communs à chacun d'eux. Cela autorise une mise en perspective systématique des secteurs d'activité **les uns par rapport aux autres**. Il en ressort une différenciation plus fine des besoins en qualifications qui leur sont propres et du contexte sectoriel (dynamiques de développement en région, pratiques de gestion de la main d'œuvre) dans lequel ils se situent. Ces singularités sectorielles se déclinent sur plusieurs registres.

LES PARAMÈTRES DE L'ANALYSE SECTORIELLE

Le premier chapitre présente les éléments sur la structure et l'évolution de l'emploi. Il situe le secteur en région, ses dynamiques d'évolution et **l'organisation de l'appareil économique**. Le deuxième chapitre fait état des paramètres liés aux **pratiques de gestion de la main d'œuvre**, c'est-à-dire aux caractéristiques des individus employés et aux conditions d'emploi qui leur sont proposées. Le troisième chapitre met en évidence les **qualifications et métiers** exigés par le fonctionnement du secteur. La quatrième partie livre une analyse des équilibres de **l'appareil de formation régional** qui préparent aux métiers « cœur de cible » du secteur. Enfin, le dossier se conclut par des premiers éléments de **prospective** liés au développement du secteur en mettant en évidence les facteurs qui conditionnent son devenir et leurs effets sur la demande en qualifications

1-Rencontres organisées par la Région avec les administrations régionales en charge des politiques d'emploi et de formation (Région, Rectorat – DAET-DAFCO, DRTEFP, ANPE, DRAF) et les acteurs régionaux et partenaires sociaux du secteur d'activité (la Fédération régionale de la coopération agricole, l'AGEFAFORIA, l'OPCA 2, l'ARIA).

DÉLIMITATION DU SECTEUR

Selon l'INSEE, les entreprises dont le code APE relève de la sous section DA de la Nomenclature d'activités françaises, sont des entreprises des industries agricoles et alimentaires. Cette classification, uniquement fondée sur le code APE, prend également en compte les entreprises artisanales inscrites au registre des métiers (comme les boucheries ou les boulangeries de quartier). Le volume d'emploi représenté par ces dernières est relativement conséquent et biaise la vision plus traditionnelle de l'industrie agroalimentaire où les unités de production ont plus rarement le statut artisanal.

UNE ENQUÊTE SPÉCIFIQUE AU LANGUEDOC ROUSSILLON

Aussi, en complément des données produites par l'INSEE, le choix a été fait dans ce diagnostic de s'appuyer sur les résultats issus de l'enquête DADP² réalisée en région Languedoc Roussillon et conduite tous les 5 ans. Cette enquête est reconnue d'intérêt général par le comité de label du Conseil national de l'information statistique (CNIS). Elle est dédiée à l'analyse économique du secteur.

L'enquête DADP a été réalisée auprès d'établissements d'au moins trois salariés qui transforment la production agricole et les produits agroalimentaires intermédiaires depuis l'entrepreneuriat agricole en amont jusqu'au conditionnement et allotissement en aval (toutes les caves qui vinifient). La base de sondage est constituée de 1512 établissements (hors boulangerie-pâtisserie ou charcuterie artisanale et fabrication de tabac). Les artisans boulangers et charcutiers de moins de 6 salariés permanents commercialisant dans un seul magasin ont été écartés. L'établissement de la Source Perrier, implanté à Vergèze dans le Gard (1500 salariés), ne figure pas dans les résultats de cette enquête.

L'enquête DADP présente des résultats par filière, hors production agricole et distribution pure :

- La filière vins : vinification et négoce de vins (vins de qualité produits dans des régions déterminées ou VQPRD, vins de table, vins de pays, vins effervescents, vermouths), alcools.
- La filière fruits et légumes : conserves, préparation de jus, « quatrième gamme », commerce de gros de ces produits.
- La filière dérivés des céréales : préparation et transformation du grain, boulangerie-pâtisserie, biscuiterie, alimentation animale (composée essentiellement de céréales) et commerce de gros de ces produits.
- La filière animaux : viandes, charcuteries, poissons, plats cuisinés, produits laitiers, fromages, glaces et commerce de gros concernant ces produits.
- La filière divers : huile, sucre, sel, chocolaterie, confiserie, café, eaux de table, boissons rafraichissantes et commerce de gros de ces produits.

2-Enquête dont la méthode a été élaborée par la Délégation permanente à l'agriculture au développement et à la prospective, émanant de l'INRA. Elle est réalisée par le service régional de statistique agricole (SRSA) de la Draf en partenariat avec l'Aria, l'Inra, l'Ensa, l'Université Montpellier II, l'Insee, la Chambre régionale de commerce et d'industrie, la Chambre régionale de métiers, la Fédération régionale de la coopération agricole.

LES DÉLIMITATIONS DU SECTEUR SELON LE CODE APE

Codes APE Activité principale de l'entreprise	Selon les sources statistiques		Selon les organismes paritaires collecteurs agréés			
	INSEE ou ASSEDIC	DRAF enquête DADP2	Agéfaforia	C2P	Agéfos	Opcareg
01.1 G Viticulture (partie vinification)						
151 A Production de viande de boucherie						
151 C Production de viande de volailles						
151 E Préparation industrielle de produits à base de viandes						
151 F Charcuterie						
152 Z Industrie du poisson						
153 A Transformation et conservation de pommes de terre						
153 C Préparation de jus de fruits et légumes						
153 E Transformation et conservation de légumes						
153 F Transformation et conservation de fruits						
154 A Fabrication d'huiles et graisses brutes						
154 C Fabrication d'huiles et graisses raffinées						
154 E Fabrication de margarine						
155 A Fabrication de lait liquide et de produits frais						
155 B Fabrication de beurre						
155 C Fabrication de fromages						
155 D Fabrication d'autres produits laitiers						
155 E Fabrication de glaces et sorbets						
156 A Meunerie						
156 B Autres activités de travail des grains						
156 D Fabrication de produits amylacés						
157 D Fabrication d'aliments pour animaux de ferme						
157 C Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie						
158 A Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche						
158 B Cuisson de produits de boulangerie-pâtisserie						
158 F Biscotterie, biscuiterie, pâtisserie de conservation						
158 H Fabrication de sucre						
158 K Chocolaterie, confiserie						
158 M Fabrication de pâtes alimentaires						
158 P Transformation du thé et du café						
158 R Fabrication de condiments et assaisonnements						
158 T Fabrication d'aliments adaptés à l'enfant et diététiques						
158 V Industries alimentaires n.c.a.						
159 A Production d'eaux de vie naturelles						
159 B Fabrication de spiritueux						
159 D Production d'alcool éthylique de fermentation						
159 F Champagnisation						
159 G Vinification						
159 J Cidrie						
159 L Production d'autres boissons fermentées						
159 N Brasserie						
159 Q Malterie						
159 S Industrie des eaux de table						
159 T : Production de boissons rafraîchissantes.						
160 Z Industrie du tabac						
513 A Commerce de gros fruits et légumes						
511 N Intermédiaires du commerce produits alimentaires						
513 C Commerce de gros de viande de boucherie						
513 D Commerce de produits à base de viande						
513 E Commerce de gros de volailles et gibiers						
513 G Commerce de gros de produits laitiers, oeufs, huiles						
513 J Commerce de gros de boissons						
513 N Commerce de gros de sucre, chocolaterie et confiserie						
513 Q Commerce de gros de café, thé, cacao et épices						
513 T Commerce de gros alimentaire, spécialisé divers						
513 V Commerce de gros de produits surgelés						
513 W Commerce de gros alimentaire non spécialisé						
513 Z Commerce de gros de poissons, crustacés, mollusques						
613 D Entreposage frigorifique						

1 UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS, GÉNÉRATRICES DE VALEUR AJOUTÉE, PORTÉES PAR UN TISSU DE PME PLUS PRÉSENTES DANS L'AUDE ET LE GARD

Le secteur des industries agroalimentaires – IAA, est un secteur aux productions très diversifiées qui a une place centrale dans la croissance de l'économie régionale tant au niveau de son chiffre d'affaires que de son dynamisme à l'export. L'analyse par filière est ici présentée en cinq groupes de production.

PART PRÉPONDÉRANTE DE LA FILIÈRE VITICOLE ET PRODUCTIONS DIVERSIFIÉES

L'activité des industries agroalimentaires représente près de 3% de l'emploi régional ce qui situe le secteur au 13ème rang sur 36 en région où l'économie est très tertiaire. Malgré ce positionnement relativement modeste, il constitue, en termes d'emploi, le deuxième secteur industriel de la région, après les industries métallurgiques. Sur ce plan, par la valeur ajoutée qu'il crée, le secteur des industries agricoles et alimentaires est une des sources de richesse économique majeure de la région.

En 2002, son chiffre d'affaires s'élève à près de 8 milliards d'euros, soit une progression de 19% en 5 ans et un taux de croissance annuel de 3,6%. C'est dans la filière vins que la progression est la plus importante, suivie par la filière produits animaux.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR FILIÈRE

Filières	CA en 1997	%	CA en 2002	%	Evolution 2002/1997
Vins	2564	38	3679	46	44 %
Fruits et légumes	1101	16	1132	14	3 %
Dérivés des céréales	872	13	1035	13	19 %
Produits animaux	816	12	1048	13	28 %
Divers	1324	20	1069	13	-19 %
Ensemble	6677	100	7963	100	19 %

Source : enquête DADP2 – DRAF LR

(chiffres d'affaires en milliard d'euros)

Les IAA en Languedoc-Roussillon comptent 21 000 salariés permanents en 2002. Les emplois saisonniers viennent largement soutenir l'activité de ce secteur avec 4500 équivalents temps plein pour l'année. A elle seule, la filière vins représente quasiment le tiers de l'emploi suivie par les filières dérivés de céréales, produits animaux et fruits et légumes.

L'EMPLOI DANS LES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

Filières	Salariés permanents en 1997		Salariés permanents en 2002		Evolution 2002/1997
	Nombre	Part	Nombre	Part	
Vins	5227	27 %	6874	33 %	32 %
Fruits et légumes	2579	13 %	2729	13 %	6 %
Dérivés des céréales	4436	23 %	4063	19 %	-8 %
Produits animaux	3169	16 %	4056	19 %	28 %
Divers	3979	21 %	3347	16 %	-16 %
Ensemble	19390	100 %	21069	100 %	9 %

Source : enquête DADP2 – DRAF LR

3-Les IAA constituent le premier secteur exportateur de la région Languedoc Roussillon : elles représentent près de 36% des exportations régionales (note de la DRCE LR du 30 mars 2005).

FORTES HAUSSES DU NOMBRE D'EMPLOIS

Avec la reprise générale de l'économie entre 1997 et 2001, de fortes hausses d'emplois sont observées dans la filière vins et la filière produits animaux. Cela dessine la forte sensibilité du secteur à la conjoncture économique d'ensemble. En revanche, et sur la même période, les filières divers (où l'on classe les eaux de tables et la chocolaterie notamment) et dérivés de céréales (avec alimentation animale et biscuiterie notamment) connaissent une diminution sensible de leur nombre de salariés.

PME ET GRANDES ENTREPRISES STRUCTURENT LE SECTEUR

Le parc d'établissements est largement dominé par des petites entreprises : les établissements de moins de 20 salariés représentent près de 80% des entreprises du secteur. Néanmoins, les PME de 20 salariés et plus et les grands établissements (plus de 200 salariés) concentrent la majeure partie de l'emploi salarié du secteur. Ici, contrairement à nombre de secteurs économiques en région, le rôle des TPE est donc moins structurant sur l'emploi. C'est d'ailleurs les établissements de 50 à 99 salariés qui ont vu leurs effectifs augmenter le plus fortement (+ 38%) entre 1997 et 2003, suivis par les établissements de plus de 100 salariés (+ 35%). A l'image des autres secteurs de l'industrie, la taille moyenne des établissements des IAA s'accroît.

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR FILIÈRE

Filières	Nombre en 1998	%	Disparus 1998-2003	Nouveaux 1998-2003	Nombre en 2003	%	Evolution 2003/1998
Vins	538	39	102	74	510	43	-5 %
Fruits et légumes	188	14	81	10	117	10	-38 %
Dérivés des céréales	325	24	118	79	286	24	-12 %
Produits animaux	213	15	76	21	158	14	-26 %
Divers	120	8	27	10	103	9	-14 %
Ensemble	1384	100	404	194	1174	100	-15 %

Source : enquête DADP2 – DRAF LR

Ce mouvement est d'intensité très variable suivant les filières de production. En 2003, on dénombrait 1174 établissements soit une baisse nette de 15% depuis 1998. La chute la plus importante est observable dans la filière fruits et légumes (- 38%) ainsi que dans la filière produits animaux (- 26%) et dérivés des céréales (- 12%). La diminution du parc d'établissements est beaucoup moins sensible dans la filière vins. Globalement sur la période 1998 – 2003 on dénombrait deux disparitions d'établissement pour une naissance.

PRÉSENCE FORTE DE L'AUDE ET DU GARD

Une plus forte orientation de l'emploi vers les IAA est observée sur les bassins de Nîmes, Limoux, Narbonne et Carcassonne⁴. Une certaine spécialisation agroalimentaire territoriale se dessine dans les Pyrénées-Orientales avec les fruits et légumes, les produits d'origine animale en Lozère, la filière viticole dans l'Aude et l'Hérault et une plus grande diversité des productions dans le Gard. Une évolution à la hausse du nombre de salariés est observée particulièrement dans l'Aude (+ 23%), dans l'Hérault (+ 16%) et dans le Gard (+ 13%) sur la période 1997-2002. A l'inverse une baisse importante des effectifs permanents est constatée dans les Pyrénées-Orientales. La répartition géographique des établissements par taille révèle une concentration des grands établissements (Nestlé-Perrier, Haribo, Conserves de France, Duc, Royal Canin, Salins du Midi, Bigard, Bonny...) dans le Gard, l'Hérault et l'Aude.

⁴-Plusieurs sources ont été utilisées pour mesurer la part des emplois du secteur par bassin d'emploi : nombre de salariés UNEDIC au 31/12/03 et INSEE au recensement de mars 1999. Ces éléments ont ensuite été affinés avec la liste des principales entreprises du secteur.

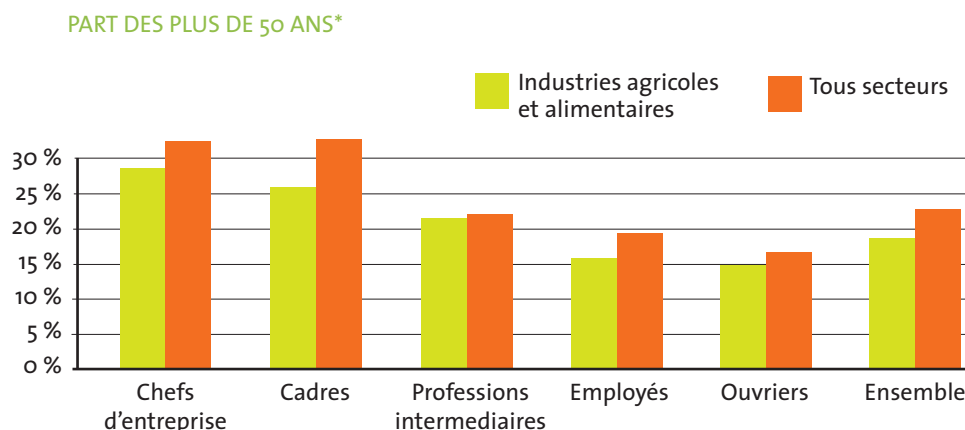
2

UN SECTEUR OUVERT AUX JEUNES ET AUX SALARIÉS PEU FORMÉS OÙ LES CONDITIONS D'EMPLOI S'AMÉLIORENT

Le secteur des industries agroalimentaires laisse une part importante à l'emploi des jeunes et affiche une proportion de ses actifs de plus de 50 ans moins importante que dans les autres secteurs. Les conditions d'emploi y apparaissent relativement stables et le recours aux saisonniers, bien que très important, est en diminution.

DES ACTIFS PLUS JEUNES

Le secteur des industries agroalimentaires est fortement ouvert aux jeunes actifs. Ils représentent plus de 10% de l'emploi total, pour 6% dans les autres secteurs. Les 3/4 de ces effectifs sont sur des postes d'un niveau V ou moins. Globalement, le secteur des industries agroalimentaires est moins exposé au problème du vieillissement de ses actifs. La part des plus de 50 ans en 1999 y est de 19% pour 24% dans les autres secteurs.



Source : INSEE RP 99, traitement OREF
 (*) les actifs des entreprises artisanales sont également pris en compte

UN SECTEUR QUI SE FÉMINISE

La proportion des salariées femmes est de 40% dans le secteur, en région comme au plan national⁵. Ce taux de féminisation était moindre 6 ans plus tôt et a donc tendance à augmenter. Néanmoins, au regard des autres secteurs économiques de la région, très tertiaire, les IAA, comme la plupart des secteurs industriels, apparaissent relativement peu féminisés.

UNE FORTE PROPORTION D'ACTIFS SANS FORMATION

La part des salariés dépourvus d'un premier niveau de formation est très importante dans le secteur : plus de 36% sont dans ce cas contre 29% dans l'ensemble des autres secteurs de la région. Sur ce plan, les IAA de la région ne se distinguent pas de leurs homologues nationales. Cette plus grande ouverture aux populations non formées est un trait propre des IAA. Les entreprises sont moins exigeantes en termes de niveau de formation et ce quelles que soient les catégories d'emploi,

ouvriers ou cadres. Il est probable que les mobilités promotionnelles privilégient l'ancienneté à la qualification professionnelle : les pratiques de promotion interne, comme dans la plupart des secteurs industriels, jouent un rôle important dans l'accès aux qualifications.

UN MOINDRE RECOURS À L'EMPLOI SAISONNIER

La part des salariés en CDI est identique à celle des autres secteurs (68%). En revanche, la part des salariés en CDD, est supérieure à celle des autres secteurs (18% pour 16%). Cela distingue les IAA notamment des autres secteurs industriels où les emplois sont plus stables. La saisonnalité de l'activité du secteur en est la principale cause. Les pics de saisonnalité apparaissent du mois de juillet au mois de septembre, notamment sur les secteurs vins et fruits et légumes. Les salariés saisonniers en 2002 représentaient 15% de l'effectif total en fin d'année dans la filière produits animaux, pour 25% dans les vins et 65% dans les fruits et légumes.

Mais, de façon générale, une baisse du recours aux saisonniers est observée : 26% d'emplois saisonniers en moins entre 1997 et 2002. Ce moindre recours à l'emploi saisonnier relève de facteurs variables suivant les filières de production. Il semble lié à une évolution du mode de production dans les filières *fruits et légumes* et *vins*, alors qu'il s'explique par un ralentissement, voire une chute, de l'activité dans les filières *dérivés de céréales* ou *divers*.

EMPLOIS SAISONNIERS (EN ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN)

Filières	1997	2002	Evolution entre 1997 et 2002
Vins	1591	1698	7 %
Fruits et légumes	3127	1758	-44 %
Dérivés des céréales	323	217	-33 %
Produits animaux	287	480	67 %
Divers	708	339	-52 %
Ensemble	6036	4492	-26 %

Source : enquête DADP2 – DRAF LR

DES SALAIRES PROCHES DES STANDARDS INDUSTRIELS

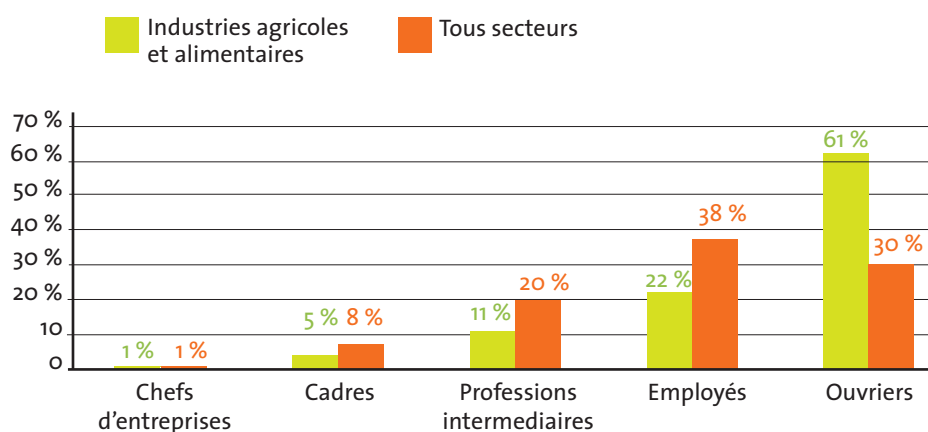
Les salaires apparaissent plus élevés que dans les autres secteurs notamment sur les catégories d'ouvriers, de cadres et de professions intermédiaires. Il est probable que cette vision moyenne du secteur varie avec les filières de production et la taille des entreprises. Mais globalement les conditions de salaires se rapprochent des standards de l'industrie où l'emploi est souvent plus qualifié.

UNE DEMANDE EN QUALIFICATION DE BASE QUI SE HEURTE À DE FORTES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

UN SECTEUR D'OUVRIERS

La structure de l'emploi du secteur agroalimentaire en matière de niveau de qualification est portée par les ouvriers qui représentent plus de 60% de l'emploi. La part extrêmement importante des ouvriers, et notamment des ouvriers non qualifiés, situe le niveau de la demande en qualification du secteur.

L'EMPLOI SALARIÉ PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE (LANGUEDOC-ROUSSILLON)



INSEE DADS- flux d'emplois au cours de l'année 2003-secteur artisanal compris, traitement OREF

La part des cadres ou de l'encadrement intermédiaire, à l'inverse, est très inférieure aux autres secteurs d'activité, malgré une structure de taille d'entreprise moins portée sur les TPE. Le taux d'encadrement le plus élevé se situe dans la filière *vins*, et le plus réduit dans la filière *produits animaux*.

DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT SUR LES POSTES D'OUVRIERS DE LA PRODUCTION

Les métiers les plus représentés dans les industries agroalimentaires sont les métiers d'ouvriers, qualifiés ou non, de la fonction production : opérateur de fabrication, conducteur de machine ou de ligne de fabrication. La production réalise les opérations de transformation des matières premières en produits finis, elle regroupe la fabrication et le conditionnement.

Les ouvriers de l'emballage et manutentionnaires (fonction production et achat-logistique), les agents d'encadrement des industries de process (fonctions de production, d'entretien-maintenance et de qualité) et les représentants (fonction commercialisation) constituent les

autres métiers représentatifs du secteur en région. Ils concernent cependant des volumes d'emploi plus réduits que ceux de la fonction production.

Les entreprises rencontrent des difficultés de recrutement sur les métiers d'ouvriers de la fonction production, qu'ils soient qualifiés ou non : le rapport offre demande d'emploi s'y établit à 2 offres pour une demande, contre près de deux demandes pour une offre en moyenne sur le marché du travail régional.

4

UNE OFFRE DE FORMATION DÉVELOPPÉE MAIS QUI VISE DAVANTAGE LES QUALIFICATIONS SUPÉRIEURES DU SECTEUR.

En région Languedoc Roussillon c'est plus de 600 jeunes ou adultes⁶ qui sont inscrits dans les formations professionnelles préparant au cœur de métiers des industries de l'agroalimentaire.

TAILLE CONSÉQUENTE DE L'APPAREIL DE FORMATION

Au regard des quelques 4 600 effectifs en emploi dans ces métiers⁷, en région, il ressort que la taille de l'offre de formation est relativement développée : les flux de formés contribuent à un renouvellement théorique annuel de 13% des emplois correspondants, contre 8% en moyenne pour les autres spécialités. Cela témoigne d'une certaine prise en compte, par l'appareil de formation, de l'importance de l'économie agroalimentaire en région. Il est cependant difficile d'affirmer, à ce stade, que cela est insuffisant ou au contraire surdimensionné pour répondre aux besoins de développement du secteur en région.

PLACE CENTRALE DE LA VOIE SCOLAIRE AGRICOLE

Les dispositifs de formation initiale concourent à près de 90% à la constitution de ces flux régionaux de formés. Si l'on exclut les spécialités qui débouchent plus particulièrement sur les entreprises artisanales, l'apprentissage apparaît relativement moins développé que dans l'ensemble des spécialités de formation. C'est la voie scolaire, sous tutelle du Ministère de l'agriculture, qui constitue le principal pourvoyeur en qualification pour ces métiers. Les dispositifs de formation continue interviennent dans des proportions comparables à la moyenne toutes spécialités confondues. L'usage des contrats de professionnalisation, quant à lui, apparaît encore relativement limité et porte essentiellement sur les métiers tertiaires du secteur.

DÉCALAGE AVEC LA STRUCTURE ACTUELLE DES QUALIFICATIONS

La répartition des effectifs en formation initiale par niveau se focalise plus particulièrement sur les niveaux III et plus : 55% des effectifs en formation initiale sont dans ce cas (contre 24% en moyenne toutes spécialités confondues). Cet équilibre, qui organise les sorties de formation aux niveaux

6-Les analyses qui suivent s'appuient sur les éléments statistiques préparés par l'OREF. Ils sont disponibles sur www.oref-lr.org rubrique Boîte à outils - Analyse sectorielle.

7-Tous les professionnels de l'agroalimentaire ne travaillent pas dans les entreprises de l'agroalimentaire. Une partie non négligeable se trouve dans les entreprises de commerce de gros ou de travail temporaire (intérim).

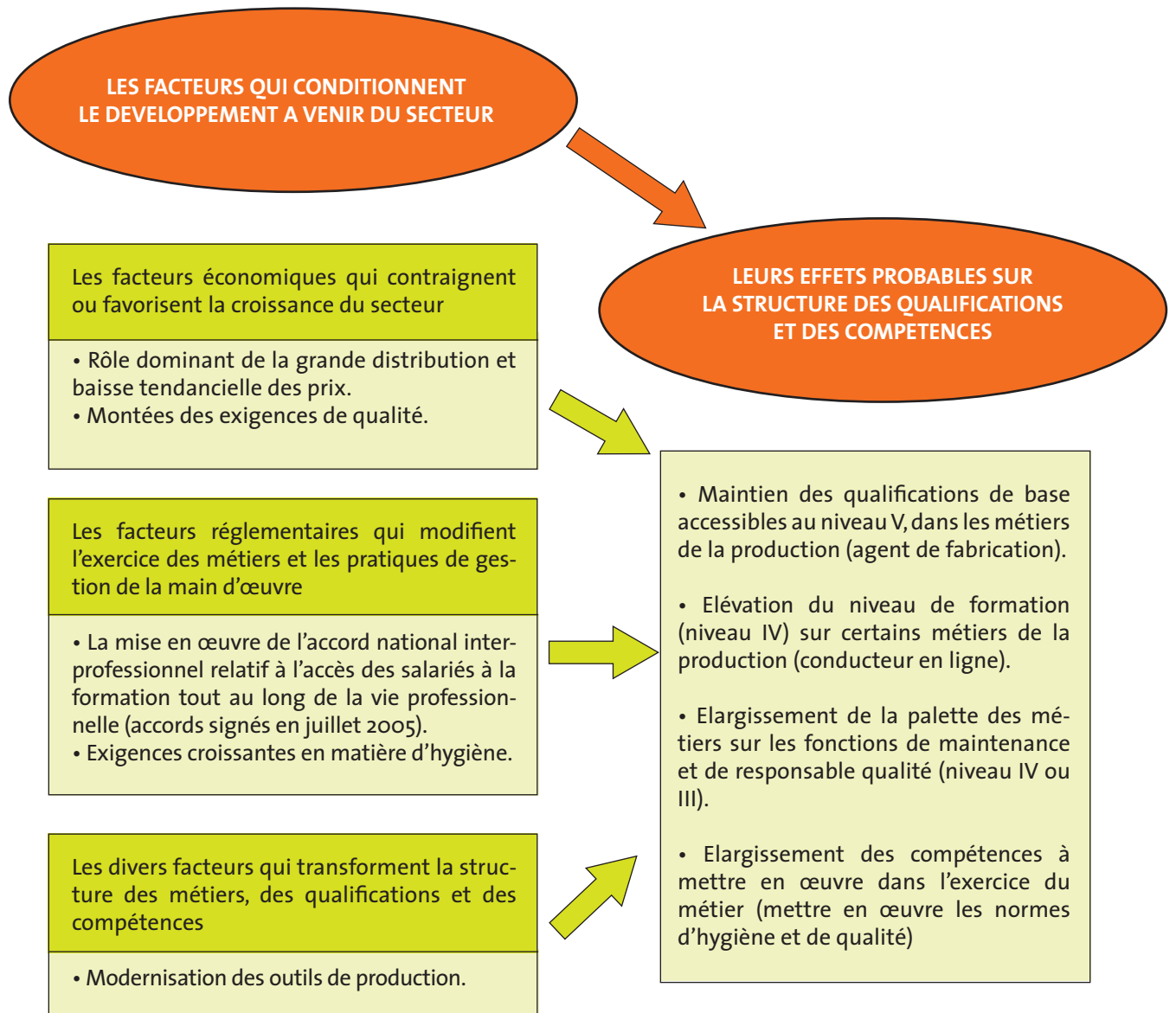
supérieurs, est en décalage avec la structure de qualification de l'emploi, qui se situe, aujourd'hui en région, aux premiers niveaux de qualification. De ce point de vue, les dispositifs de formation des demandeurs d'emploi (PRQ essentiellement) sont, avec une majorité d'effectif préparant un diplôme de niveau V, davantage en cohérence avec la demande économique en qualification.

IMPORTANCE DES FORMATIONS AUX FONCTIONS DE PRODUCTION

Les spécialités de métiers préparés qui prédominent sont liées aux fonctions de production : les formations au pilotage de système de production concernent 30% des effectifs, celles liées au contrôle qualité 20% et celles liées à la gestion d'atelier 10% environ. Les spécialités commerce-vente, dédiées aux produits de l'industrie agroalimentaire régionale représentent quant à elles 30% des effectifs. Cette configuration semble faire écho aux spécialités d'emploi rencontrées en région. Il est cependant permis de s'interroger sur l'importance des flux de formés aux métiers du Commerce-Vente ou du contrôle qualité.

TRÈS FORTE POLARISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION

Les bassins d'emploi de Montpellier et de Carcassonne concentrent plus de 80% des effectifs en formation, ce qui traduit une très forte polarisation de l'offre de formation. Mais, globalement chaque département dispose d'une offre de formation, avec une dotation plus ou moins importante. On notera, néanmoins, que le bassin de Nîmes, malgré un secteur agroalimentaire assez développé sur le plan de l'emploi, offre peu de formations aux métiers du secteur.



BIBLIOGRAPHIE

- **AGEFAFORIA**

Nouveaux facteurs d'évolution, quelles incidences pour les formations sectorielles
mai 2002

- **MSA**

Recherche action sur le logement des saisonniers agricoles
octobre 2005

- **ONISEP**

Pourquoi suivre une formation en agroalimentaire dans l'enseignement public ?
novembre 2001

- **DRAF ARIA Languedoc Roussillon**

Dynamiques des entreprises agroalimentaires ; regards croisés sur le Languedoc Roussillon
Mai 2000

- **Agreste**

La sphère agroalimentaire revisitée en 2003
janvier 2004

- **Banque de France**

Fascicule structurel région Languedoc-Roussillon et la filière agroalimentaire
octobre 2005



DOSSIERS SECTORIELS PUBLIÉS :

-  Agriculture
-  Industries agricoles et alimentaires
-  Artisanat
-  Construction
-  Hôtels Restaurants
-  Commerce et réparation Automobile
-  Transports
-  Métallurgie

www.redongraphik.com